

# AS OUEST

## Rapport de la commission de gestion

La commission de gestion, composée des trois vérificateurs : Noémie Cavin, Nicolas Beuret, Jean-Bernard Courtet, ainsi que du caissier Jean-Marc Mollard, s'est réunie à Courtételle le 22.06.2020 et a procédé à la vérification des comptes 2019.

Après vérification des pièces présentées, les vérificateurs attestent que :

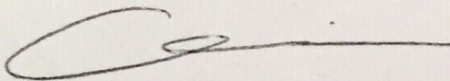
- la comptabilité est tenue correctement et rigoureusement
- le bilan et le compte d'exploitation reflètent la réalité
- l'exercice présente un solde actif de CHF 3'045.50

En conséquence et en vertu du mandat reçu par l'assemblée générale du 05 novembre 2013, la commission de gestion propose à l'Assemblée :

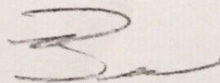
- 1) d'approuver les comptes présentés
- 2) de donner décharge au caissier de ses comptes
- 3) de donner décharge au comité des comptes et de ses activités

Courtételle, le 22 juin 2020

Noémie Cavin



Nicolas Beuret



Jean-Bernard Courtet

